

GRAND PRIX DE HAUTE-SAVOIE 2018

Du vendredi 13 au dimanche 15 avril – Golf de Bossey

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date de clôture des inscriptions.

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 15,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 12,4.
-

Cette limite d'index s'applique uniquement aux licences or et aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.
Cut après 36 trous :

- 15 premières joueuses et ex-aequo.
- 54 premiers joueurs et ex-aequo.
-

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs repère IV (bleu).

Une série Messieurs : Départs repère II (blanc).

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur le trou n°18, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

TROPHEE INTERNATIONAL PAR EQUIPES

Epreuve mixte, par équipes de 3, ouverte aux joueuses et joueurs participant au Grand Prix.

Chaque nation, ligue régionale, comité départemental ou club peut présenter une à deux équipes.

Cumul des 2 meilleurs scores de chacun des 3 tours du Grand Prix. En cas d'égalité, départage sur le cumul des scores barrés des 1^{er} et 2^{ème} tours, puis sur le meilleur cumul du 3^{ème} tour.

ENGAGEMENT

Inscriptions

A l'aide du bulletin d'inscription spécifique.

- Par courrier, accompagné du règlement du droit d'engagement, adressé à
Golf de Bossey
Inscription Grand Prix
Château de Crevin
74160 BOSSEY
- Par mail, adressé à gccb@golfbossey.com (règlement par virement avant la date de clôture des inscriptions).

Droit d'engagement

Adultes (1/2 tarif pour les membres de Bossey)	100 €
Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999)	50 €
Joueurs de moins de 19 ans (nés en 2000 ou après)	40 €

Clôture des engagements

Le **mercredi 28 mars à 18h**. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) à la date de clôture des inscriptions seront retirés de la liste des inscrits. Ils seront remplacés par un joueur de la liste d'attente.

Nombre de joueurs

Le nombre maximum de joueurs admis est fixé à 132, dont 30 Dames.

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du (W)WAGR.
- Les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur.
- L'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions

ORGANISATION

Entraînement

Reconnaissance du parcours gratuite entre le lundi 9 et le mercredi 11 avril 2018, limité à une reconnaissance par joueur.

Tirage des départs

La publication des départs se fera le mercredi 11 avril à midi.

Lors du 1^{er} tour, le tirage se fait dans l'ordre du Mérite puis des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage se fait en inversant le haut et le bas du tableau.

Lors du dernier tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Prix aux 3 premières Dames, 3 premiers Messieurs et équipe vainqueur du Trophée International par Equipes.

Remise des prix le **dimanche 15 avril**, 15 minutes après l'arrivée du dernier joueur, suivie d'un cocktail.

GRAND PRIX DE HAUTE-SAVOIE 2018

Du vendredi 13 au dimanche 15 avril – Golf de Bossey

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2018, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf de Bossey ou virement bancaire) au plus tard le **28 mars à 18h**,

- par courrier à

Golf de Bossey
Inscription Grand Prix
Château de Crevin
74160 BOSSEY

- par mail à

gccb@golfbossey.com

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MONDIAL :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :